



MAIRIE DE BOUGLAINVAL

28130 BOUGLAINVAL

mairiedebouglainval@bbox.fr

☎ : 02.37.22.88.08

Fax : 02.37.22.86.25

DEPARTEMENT
D'EURE ET LOIR
ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES
CANTON D'EPERNON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : le 16 septembre 2016

L'an deux mil seize le jeudi 22 septembre, à 20h00 le Conseil Municipal de la commune de Bouglainval, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe BAETEMAN, Maire.

Membres présents: Philippe BAETEMAN, Sylvie LEHOUX, Martine TOUPANCE, Claude BORDIER, Angéla VUACHET, Xavier PETIT, Didier GENET, Sébastien DUVAL

Absents et excusés : Johanna REBOLLEDO-LUCAS pouvoir Sylvie LEHOUX, Noël DIEU pouvoir Philippe BAETEMAN, Emilien DESCHAMPS, Chrystelle GARDIEN BAETEMAN, Emmanuel FAROUX

Secrétaire de séance : Sylvie LEHOUX est élue à l'unanimité

○ **Elargissement du périmètre de Chartres Métropole**

Monsieur BAETEMAN indique que Chartres Métropole a délibéré, le 28 juin, favorablement à l'élargissement de l'agglomération en intégrant 21 communes (dont Bouglainval). Il convient à présent aux communes membres de Chartres Métropole et aux 21 autres communes, de délibérer sur cette extension. A l'unanimité, les membres présents et représentés approuvent l'extension du périmètre.

○ **Demande de fonds de concours à la CCTVM**

Monsieur le Maire rappelle que la CCTVM a délibéré pour verser un fonds de concours de 10 000 € à chaque commune membre pour participer au financement d'un investissement.

Monsieur le Maire propose de demander cette aide pour les travaux à réaliser afin de régler les problèmes d'inondation lors des fortes pluies.

Il s'agit :

- De la réfection du chemin des Eternys, dont une subvention FDAIC nous a déjà été accordée,
- De la réalisation d'un fossé en amont de l'impasse des Eternys,
- Du remplacement de bouches d'engouffrement rue des Eternys,
- Du reprofilage du chemin du Malaguay

Au vu des devis, le plan de financement prévisionnel suivant peut être retenu :

Traitement des écoulements des eaux pluviales	Montant travaux HT	Montant travaux TTC	Subvention FDAIC
Chemin des Eternys	17 619,50 €	21 143,40 €	4 404,88 €
Création fossé + avaloirs Impasse et Rue des Eternys	5 975,00 €	7 170,00 €	
Rectification Chemin Malaguay	2 450,00 €	2 940,00 €	

Montant total des travaux	26 044,50 €	31 253,40 €
Subvention FDAIC		4 404,88 €
Fonds de concours CCTVM		10 000,00 €
Autofinancement commune		16 848,53 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la demande de fonds de concours et autorise M. le Maire à signer tout document s'y afférant.

M. PETIT demande s'il peut commander les travaux du Chemin du Malaguay. A l'unanimité, le conseil municipal valide l'engagement des travaux.

L'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée à 20h30.

Le Maire,



Philippe BAETEMAN